Collège Saint-Louis

28 Bis Bd Alexandre Clair - 43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 04 50 00 • www.pole-lachartreuse.fr

Le collège St-Louis et sa "classe à horaires aménagés équitation" permettent d'allier un projet scolaire avec un projet sportif.
Bien évidemment, les résultats scolaires priment. L'orientation dépendra donc de ceux-ci, mais le projet personnel (option, choix des langues) sont ouverts comme à tous les élèves du collège.

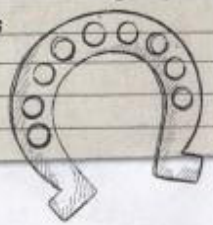

Conception et réalisation service communication du Pôle La Chartreuse - 04 71 09 83 09 Crédits photos : Pôle La Chartreuse, freepik.com et all-free-download.com Ne pas jeter sur la voie publique

Le collège Saint-Louis est en partenariat avec les Ecuries Aniciennes

Ecuries Aniciennes :

Domaine de Guitard
43000 LE PUY-EN-VELAY

Contact :

Collège Saint-Louis
04 71 04 50 00

Mme Angélique Buchère
angelique.buchere@pole-lachartreuse.fr

Les Ecuries Aniciennes

Pôle La Chartreuse

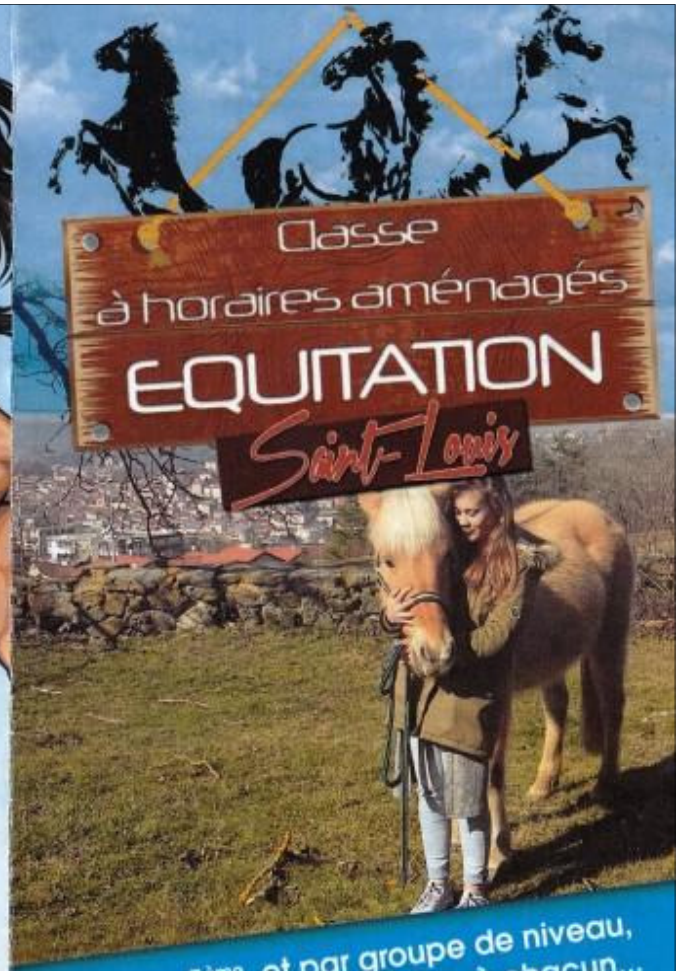

En 6ème - 5ème, et par groupe de niveau, pour une pratique adaptée à chacun...

Dressage • Obstacle
Pony-games • Randonnée
Préparation des galops

Conditions d'accès

- Être admis(e) en 6ème, 5ème au collège S'-Louis.
- Être en possession au minimum du Galop 1.

Tarifs

	Carte TUDIP	Sans carte
Licence FFE	180 €	194 €
Sans licence FFE	205 €	219 €

La classe à horaires aménagés équitation, c'est quoi ?

- 2 groupes de 8 cavaliers maximum.
- 14 séances d'équitation d'une heure.
- 3 séances de théorie.
- Du dressage et de l'obstacle.
- La préparation des galops.
- La participation à deux concours internes.
- La participation aux Championnats Départementaux UNSS de pony-games pour les licenciés UNSS.
- Une randonnée sur la journée.

Objectifs

→ Perfectionnement dans le domaine de l'équitation "classique", dressage et obstacle.

→ Possibilité de valider les diplômes de la FFE (galops).

→ Préparation et réalisation d'une randonnée sur la journée.

→ Accéder à 3 compétitions (dressage • obstacle • pony-games)

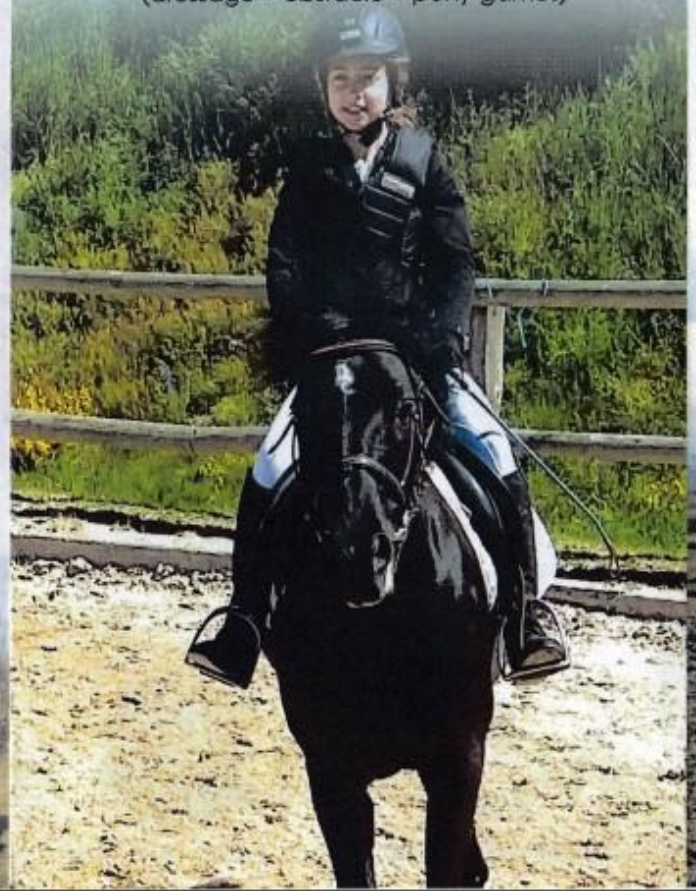

Encadrement de la classe

Les séances se déroulent aux Écuries Aniciennes situées sur le domaine de Guitard.

Les cours sont encadrés par des monitrices diplômées et par le professeur référent (Mme Buchère).

Organisation du jeudi
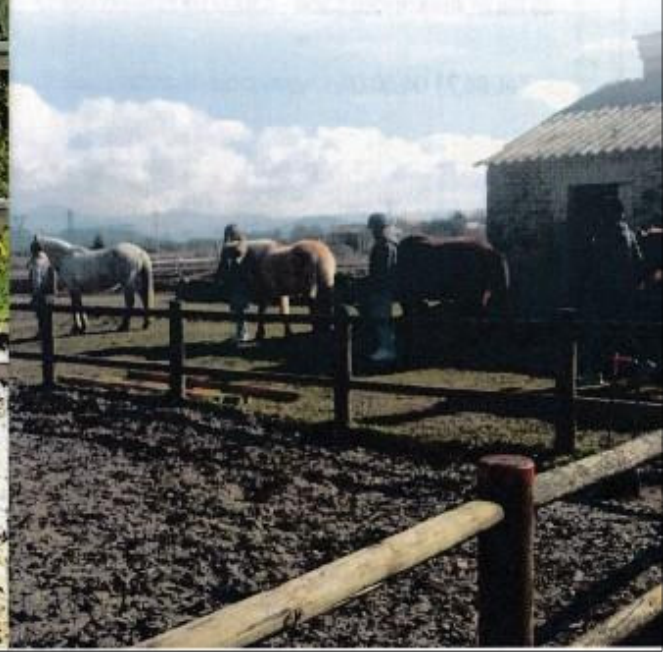
- Cours jusqu'à 15h00.
- Déplacement en TUDIP jusqu'au centre équestre.
- Préparation des chevaux.
- Cours d'une heure.
- Récupération des cavaliers par les parents aux écuries ou retour par leurs propres moyens.